

Etablissements d'enseignement postsecondaire

d'adapter notre politique aux réalités du monde à l'heure actuelle.

La dernière fois que j'ai signalé à la Chambre la nécessité d'apporter une aide au développement aux étudiants au niveau postsecondaire, j'ai reçu de l'une de mes électrices une lettre dans laquelle elle soulevait une crainte que beaucoup de gens partagent, j'en suis persuadée. Cette étudiante m'a demandé pourquoi nous nous préoccupions tant des étudiants étrangers, alors que nos étudiants au Canada ont déjà bien assez de difficulté à se rendre à l'université. Elle m'a signalé qu'au moment où elle obtiendrait son baccalauréat en arts, elle aurait une dette de 6 000 \$. Nous savons que certains étudiants sont plus endettés que cela. Elle m'a précisé les sacrifices qu'elle avait dû faire pour aller à l'université et elle se demande s'il ne s'agit pas de décider d'aider soit les étudiants canadiens, soit les étudiants étrangers.

Je tiens simplement à préciser aux gens comme elle que l'un n'empêche pas l'autre. Nous avons un budget distinct pour le développement outre-mer. Nous avons pris un engagement public moral, et il s'agit de déterminer comment utiliser l'argent à notre disposition. On a parlé de nombreuses reprises à la Chambre du sort que nous réservons à nos propres étudiants. On a parlé de l'insuffisance des prêts aux étudiants et des bourses d'études et d'autres choses du genre, et de la nécessité de procéder à une réforme. Les provinces doivent aussi faire leur part pour rendre les études postsecondaires accessibles à tous les Canadiens, quel que soit leur revenu. Ce n'est pas une alternative. Le Canada va bénéficier de la présence ici des étudiants internationaux et il faut nous pencher à la fois sur le cas des étudiants canadiens et sur celui des étudiants internationaux.

Pour conclure, je tiens à dire que la résolution du député de Grand Falls—White Bay—Labrador me réjouit beaucoup. J'assure celui-ci de l'appui de mon parti à l'égard de mesures destinées à accroître la fréquentation de nos établissements d'enseignement par des étudiants internationaux.

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, je suis heureux que le député de Grand Falls—White Bay—Labrador (M. Rompkey) ait proposé cette motion à la Chambre. Je crois que c'est une excellente motion dont l'objet est très important. Les recommandations politiques qui en découleraient si elle était adoptée auraient une incidence fort souhaitable. Je félicite le député d'avoir proposé cette motion.

Je crois que la présence d'étudiants étrangers dans nos universités, collèges et maisons de formation de tout le pays est bien désirable pour diverses raisons. Il est bon pour le système d'enseignement canadien et pour les étudiants étrangers que ceux-ci viennent parfaire leurs études au Canada. Ce genre d'échanges fait essentiellement partie du rôle international du Canada. C'est là une façon d'encourager l'échange d'idées entre sociétés. C'est une dimension de la société canadienne en tant que membre actif, ouvert et responsable de la communauté internationale. Lorsque j'enseignais au Collège Conestoga, à Kitchener, j'ai pu constater moi-même que la présence d'étudiants étrangers dans nos classes était enrichissante pour tous. Nous avons bénéficié de leur expérience et de la façon différente qu'ils ont parfois de voir les choses.

Dans le peu de temps dont je dispose, je voudrais parler non pas des étudiants des États-Unis, de l'Europe ou des autres

pays industrialisés, mais de ceux qui viennent du tiers monde, notamment sous les auspices du programme d'aide du Canada. Je m'intéresse particulièrement à la question parce que je fais partie du comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur. Nous étudions l'aide au développement international depuis mai dernier. Nous avons entendu les témoignages de gens de partout au Canada. Nous avons entendu des témoignages sur l'objet même de la motion à l'étude. C'est-à-dire que le Canada a lentement réduit l'aide qu'il accorde pour amener plus d'étudiants chez nous. Leur nombre diminue, et pourtant les moyens de faire davantage existent. Je me préoccupe de ce fait, et c'est pourquoi j'appuie la motion. Bien que le nombre des étudiants qui viennent étudier au Canada diminue, nos réalisations antérieures ont cependant été en grande partie positives.

Il y a, dans les pays du tiers monde, des milliers de titulaires de postes clefs qui ont retiré de grands avantages de la formation qu'ils avaient reçue au Canada, surtout grâce aux bourses d'études et aux programmes de formation financés par l'Agence canadienne de développement international ou le Bureau de l'aide extérieure avant la création de l'ACDI. On compte parmi ces personnes des ministres et des cadres supérieurs des secteurs public et privé de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. A mon avis, on ne saurait douter que les fonds engagés par le Canada pour préparer ces personnes à occuper leurs postes de commande constituent un judicieux investissement. Ces fonds ont permis à ces étudiants de retour chez eux de contribuer au développement de leur pays.

Ces investissements sont en outre tout à l'avantage du Canada. Ces étudiants forment dans les pays en voie de développement un important réseau de personnes qui possèdent quelques connaissances sur le Canada. Nos produits et notre manière de traiter les affaires leur sont familiers. Ce qui est peut-être plus important, c'est que, grâce aux contacts qu'ils ont établis ici, ils ont appris d'autres étudiants qui sont devenus des chefs de file dans leur propre pays. Ils ont créé un important réseau d'amis, de connaissances et de personnes-ressources au Canada. De retour dans leur pays, ils sont disposés à s'engager avec nous dans des entreprises commerciales, dans les forums internationaux des Nations Unies ou dans des projets de développement dans leur propre pays ou dans des pays voisins.

En 1985, quelque 3 300 étudiants et stagiaires des pays du tiers monde étaient au Canada sous les auspices de l'ACDI. Dans une large mesure et de manière très concrète, ce sont eux les amis et les connaissances dont aura besoin le Canada dans les pays du tiers monde au cours des années à venir, que ce soit dans dix, vingt ou trente ans. Nos enfants vivront dans un monde nouveau où le contexte économique et politique sera différent de ce que nous connaissons et où les pays du tiers monde pourraient fort bien jouer un rôle beaucoup plus déterminant. J'espère que l'expérience acquise par les stagiaires et les étudiants du tiers monde cette année ainsi que l'année prochaine pendant leur séjour ici leur permettra de jouer un rôle précieux dans le développement de leur pays et qu'ils seront bien accueillis par les autres étudiants ici et par les collectivités au sein desquelles ils vivront pendant leurs études afin qu'ils apprennent à connaître le Canada et emportent chez eux de bons souvenirs lorsqu'ils partiront.